



LETTRE AUX VOLONTAIRES

A L'ATTENTION DES ADHERENTS
DE LA SECTION DE CHARENTE-MARITIME
De la Société des Volontaires

Numéro spécial n° 13

Hors-série Juin 2025

Cérémonie du 21 juin 2025 à Fontenet

Répondant à l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, 19 aviateurs et une jeune femme décollent de la base aérienne 129 de Fontenet (17), à bord d'un bombardier quadrimoteur français dérobé la veille, afin de rejoindre l'Angleterre et de poursuivre le combat.

Aux commandes de l'appareil, l'adjudant-chef James Denis, à la navigation, le capitaine Georges Goumin.

A 08h45, le 20 juin 1940, le Farman se pose à Saint Eval en Cornouailles.

Ils sont les premiers aviateurs français à rallier l'Angleterre après le discours fondateur de la résistance.

Seize aviateurs, ainsi que Pervenche Goumin, intégreront les forces aériennes françaises libres. Six mourront pour la France. Six seront élevés au rang de compagnon de la libération. Neuf seront distingués par la légion d'honneur.

Le maire de la commune de Fontenet a souhaité marquer le 85ème anniversaire de cet évènement par l'inauguration d'une stèle commémorative.

C'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers la Section Charente-Maritime de la Société des Volontaires et le Comité de Matha du Souvenir Français pour l'aider à mettre en place cet évènement.



Dix-sept membres de notre section ont participé à cette manifestation, dans diverses fonctions, avec notre drapeau.

En amont de l'évènement, cinq membres de notre section et le président du comité du Souvenir Français ont contribué à l'élaboration du protocole et du déroulé de la cérémonie.

Ce fut un superbe évènement, plébiscité par une majorité d'élus et autorités.

Cet évènement a obtenu le label national du 80ème anniversaire des débarquements et de la libération.

Parmi les officiels présents aux côtés du Maire Pascal Sagy, Mme la Sous-préfète de Saint Jean d'Angély, Marie-Pierre Lamour, l'Amiral Coldefy, président national de la SMLH, le Général Fluxa, DMD de la Charente-Maritime, Monsieur Falorni, député de la 1ère circonscription, Monsieur Barusseau, député de la 3ème circonscription, Mme Corinne Imbert, sénatrice, Mme Françoise Mesnard, conseillère régionale, M. Stéphane Chedouteaud, vice-président du conseil départemental, M. Jean-Claude Godineau, président de la CDC des Vals de Saintonge, le chef d'escadron Henri-Guillaume Filippi, commandant la compagnie de gendarmerie de Saint Jean d'Angély et le capitaine Yvan Geneix, commandant la communauté de brigades du même lieu. Sans oublier Mme la directrice de l'ONaCVG17.



Les élus des communes voisines étaient également venus en nombre, ainsi que les représentants des associations patriotiques, mémoriales et d'entraide d'anciens combattants. Parmi eux, certains de nos membres ; Gérard, le président national et départemental de l'UNSOR, Bernard, le président départemental de l'UNPRG, Brigitte, déléguée Angérienne de l'UNPRG.

Cette journée commémorative comprenait plusieurs phases :

- A partir de 10h00, accueil et rassemblement place de la mairie.
- A 11h00, cérémonie patriotique avec inauguration de la stèle commémorative.
- Toute la journée, deux expositions dans la salle des fêtes « Les forces aériennes Françaises libres » et « Saint-Jean sous la botte, histoires et mémoires en Vals de Saintonge 39-45 ».
- Rassemblement et exposition de véhicules militaires d'époque, Français et US. Camp de campagne.



Parmi les quarante cinq drapeaux présents, sept étaient portés par des membres de Société des Volontaires. Outre celui de notre section qui était porté par Xavier, Philippe portait celui de la 416ème section de la Médaille Militaire de Saint Jean d'Angély, Louis portait celui de l'ARM17, Claude celui de l'AVEN17, Maurice, Sylvain et Alex portaient les trois drapeaux de la commune de Saint Hilaire de Villefranche.



Une haie d'honneur, formée par les reconstitueurs en tenues d'époque, était mise en place de part et d'autre de l'entrée du jardin mémoriel. Puis le détachement militaire de la base aérienne 721 de Rochefort s'est mis en place à son tour, suivi des porte-drapeaux, sous la direction de Marcel.



Les autorités ont été accueillies par le Maire de la commune. L'Amiral Coldefy est arrivé à bord d'une Citroën DS, réplique de la voiture du général De Gaulle, escortée par deux motocyclistes de la gendarmerie des années 50 et suivie par deux Citroën traction dont une sérigraphiée « FFI ».



Alain officiait en qualité de Maître de Cérémonie. Il attendait les autorités et les officiels au pied du monument aux morts. Il a procédé à la lecture du déroulé de la cérémonie.



Les couleurs ont été montées par deux membres du comité du Souvenir Français de Matha.
Les sonneries réglementaires sont toutes exécutées au clairon. La Marseillaise est jouée par l'école de musique ADMS de Saint Hilaire de Villefranche. Puis le Général Fluxa a passé les troupes en revue au son de la cornemuse « Highland Cathedral » exécuté par un sonneur venu tout spécialement de Bretagne.
Ensuite, quatre allocutions se sont succédées par le Maire de Fontenet, l'Amiral Coldefy, Mme la déléguée de l'association des familles de l'Ordre de la Libération et enfin Mme la Sous-Préfète de Saint Jean d'Angély.





La stèle est dévoilée conjointement par le Délégué Militaire Départemental et le Maire de Fontenet. L'appel des noms des six morts pour la France est égrené par le maire adjoint, correspondant défense de la commune. Les porte-drapeaux scandent en cœur « Mort pour la France » à l'appel de chaque nom. Sous la direction de Viviane, dix gerbes sont respectivement déposées au pied de la stèle par le président du comité de Matha du Souvenir Français, M. le président départemental de la FOPAC, Mme la présidente de la Royal Air Force Association, M. le Maire de la commune, M. le vice-président du conseil départemental, M. le député de la 1ère circonscription, M. le député de la 3ème circonscription, M. l'Amiral, président national de la société des membres de la Légion d'Honneur, M. le Général, délégué militaire départemental et Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Jean d'Angély.



L'hommage aux morts, la minute de silence, la Marseillaise et le chant des partisans ont marqué la fin de la cérémonie.

Les autorités présentes ont remercié les militaires du piquet d'honneur ainsi que les nombreux porte-drapeaux au son de « la marche des soldats », sonnée à la cornemuse.



Le départ des autorités a été accompagné de « Amazing grace », à la cornemuse.

Le détachement militaire, suivi des porte-drapeaux quittent le jardin mémoriel, sous les applaudissements du public venu nombreux pour l'occasion.

Un verre de l'amitié fut échangé lors d'un moment de convivialité républicain, servi par les bénévoles de la commune.

Crédits photos : SV17 – FB – GP – BG – JPL – PS – merci à eux.